



**SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE,
DIEU DE JUSTICE
ET ENTRAIDE**



Depuis 2009, Entraide et Fraternité a développé un programme de promotion de l'agriculture paysanne et de la souveraineté alimentaire tant à travers des appuis à des partenaires dans les pays du Sud que par la sensibilisation du public, dont les communautés chrétiennes, et par ses interpellations aux divers pouvoirs de notre société.

Tout cela, Entraide et Fraternité l'a fait et entend continuer à le faire en tant qu'Organisation Non Gouvernementale engagée dans la coopération au développement depuis les années '60 et se revendiquant d'options chrétiennes.

En sont autant de preuves les thèmes de campagnes qui ont été proposés d'année en année et présentés à travers divers outils écrits ou audio-visuels, rencontres, visites de partenaires et aussi voyages d'immersion dans le Sud.

Imaginée au sein de la Commission théologique et pastorale d'Entraide et Fraternité, cette brochure s'inscrit dans tout ce travail avec pour objectif d'accompagner les chrétiens, individus et communautés diverses, qui entendent participer au travail d'Entraide et Fraternité et de ses partenaires à la lumière de leur foi en Jésus-Christ.

On y trouvera en quelques pages un rappel des principales questions liées à la souveraineté alimentaire, de paroles fortes de la Bible et de l'enseignement social de l'Eglise catholique ainsi que d'acteurs d'aujourd'hui.

Aux lecteurs qui voudraient aller plus avant dans l'analyse des enjeux et des options présentés invitation est évidemment faite à consulter d'autres contributions d'Entraide et Fraternité ainsi que de divers partenaires proches de l'ONG.



SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, UNE DEFI ET UNE NECESSITE.

Cela fait plusieurs années qu'Entraide et Fraternité alerte les chrétiens de nos diocèses à propos de la question cruciale de la souveraineté alimentaire. A l'occasion des campagnes de carême, grâce à la compétence et à l'expertise de ses partenaires du Sud, notre organisation a mis en lumière les pratiques de grande envergure qui empêchent les populations rurales du Sud d'accéder à la souveraineté alimentaire.

La souveraineté alimentaire désigne le droit des peuples à se nourrir, à vivre dans la sécurité alimentaire. Elle englobe les dimensions sociales, politiques, économiques et environnementales, qui garantissent aux populations une sécurité alimentaire à long terme. Elle inclut le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix. Elle est clairement voulue comme une alternative aux politiques néolibérales prônées par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (FMI) et les accords de libre-échange multilatéraux et régionaux.

A l'issue de ce long travail d'investigation, **Entraide et Fraternité** a pu recenser au moins quatre processus qui posent massivement problème : l'avenir de la terre, des conflits multiples, les agro-carburants et le réchauffement climatique.

La terre, nouvel enjeu

Comme Entraide et Fraternité l'a montré lors de sa campagne 2012, la terre est en passe de devenir, au niveau mondial et depuis les crises alimentaire et financière, un nouvel enjeu stratégique aux yeux du monde économique et financier. A la recherche de nouvelles opportunités de croissance et de profit, les grandes entreprises agroalimentaires et les sociétés financières considèrent l'acquisition de terres agricoles comme une nouvelle manière de faire du profit et comme couverture contre la récession pour les années à venir.¹

En Afrique, en 2010, 41 millions d'hectares de terres arables ont été achetés, loués ou acquis sans contrepartie par des Hedge Funds américains, des banques européennes, des fonds d'Etats saoudiens, sud-coréens, singapouriens, chinois, et autres. L'exemple du Sud-Soudan est particulièrement instructif. Après vingt-six ans de guerre de libération et plus d' 1 million de morts et de mutilés, le nouvel Etat du Sud-Soudan est né le 9 juillet 2011. Mais avant même sa naissance, l'administration provisoire de Juba a bradé au trust agroalimentaire Texan Nile Trading and Development Inc. 600.000 hectares de terres arables, soit 1% du territoire national, à un prix défiant toute concurrence : les Texans ont payé 25.000 dollars, soit 3 centimes l'hectare. (...) La spéculation est également « interne ». Au Nigeria, de riches marchands de Sokoto ou de Kano ont mis la main par divers moyens – le plus souvent la corruption des autorités publiques – sur des dizaines de milliers d'hectares de terres vivrières. (...) (Or,) les spéculateurs qui s'abattent sur les terres vivrières pour les revendre plus tard ou pour en tirer aussitôt des récoltes à exporter mettent en œuvre les méthodes les plus diverses pour déposséder les paysans africains de leurs moyens d'existence.

(Jean Ziegler, 2011)

¹ « Terre, pauvreté et agriculture paysanne : les enjeux sont politiques », document d'Entraide et Fraternité, 2010

Conflits multiples

Les cultures industrielles d'exportation des pays du Sud se poursuivent au détriment des cultures vivrières locales. Celles-ci sont peu soutenues alors qu'elles sont source de sécurité alimentaire pour les paysannes et les paysans. Les grandes firmes du complexe agroalimentaire ont toujours plus de contrôle sur l'ensemble de la chaîne alimentaire créant davantage de dépendance pour les petit/tes producteurs/trices. L'instabilité des prix internationaux, problème central pourtant reconnu par les responsables politiques, est toujours en augmentation. Cela renforce la vulnérabilité des pays pauvres dépendant de leurs importations.²

Un des enjeux actuels touche sans conteste à la possibilité pour les populations rurales de garder leurs propres terres, lieux de créations d'identités et de richesses. Ces terres sont en effet sources de conflits multiples, économiques, sociaux et armés :

- conflit entre une agriculture intensive aux mains des multinationales et une agriculture paysanne de subsistance,
- conflit entre l'exploitation éhontée des richesses du sol et du sous-sol et la gestion durable des ressources naturelles,
- conflit entre des sociétés peu soucieuses de leurs devoirs vis-à-vis des travailleurs et ceux-ci réclamant leurs droits à des conditions de travail décentes et à un salaire juste,
- conflit encore entre des prédateurs de tout genre et les populations locales.

La CIDSE (Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité regroupant depuis quarante ans les actions de carême catholiques de pays du Nord, dont Entraide et Fraternité) porte le jugement suivant : « *L'impact de l'exploitation actuelle des ressources naturelles (Industries extractives) sur le développement est négatif. Elle provoque une hausse de la pauvreté, une augmentation des conflits et une aggravation des atteintes aux droits humains, sans oublier les dégâts environnementaux.* »³

² « Terre, pauvreté et agriculture paysanne : les enjeux sont politiques », document d'Entraide et Fraternité, 2010

³ « Souveraineté alimentaire – document théologique », Entraide et Fraternité, 2010

⁴ Eric Holt-Giménez, « De la crise alimentaire à la souveraineté alimentaire, le défi des mouvements sociaux » (in « Pressions sur les terres. Devenir des agricultures paysannes – Points de vue du Sud » Alternatives Sud 2010), p.41

AU PLAN MONDIAL

Blé, maïs et soja :

6 compagnies contrôlent 85% du marché

Café :

6 compagnies contrôlent 85% du marché

Sucre :

4 compagnies contrôlent 60% du marché

Bananes :

3 compagnies contrôlent 80% du marché

Cacao :

3 compagnies contrôlent 80% du marché

Thé :

3 compagnies contrôlent 85% du marché.

(cf. CJBooklets, N°142, octobre 2011)

Les agro-carburants, nouvelle source de profit

Le problème des agro-carburants vient encore aggraver une situation déjà considérablement compromise. « *Le dernier demi-siècle d'expansion de l'agriculture capitaliste a eu de lourdes conséquences pour les paysans du monde, écrit Eric Holt-Giménez⁴, en les dépossédant de leurs terres, de l'accès à l'eau, de leurs ressources génétiques, par des processus violents de parcellisation des terres, de déplacements forcés, voire de piraterie pure et simple.* »

L'agriculture industrielle s'est trouvé un nouveau but : promouvoir, au Sud, l'industrie agro-alimentaire en vue de produire des agro-carburants destinés à réduire la crise de l'énergie endémique dans les pays du Nord. Pour y parvenir, on impose des systèmes de monoculture sur des territoires gigantesques quitte à épuiser la terre et à provoquer une crise alimentaire dont les paysans du Sud sont les premières victimes. Les partisans de l'agriculture capitaliste, grands maîtres d'euphémismes, parleront de révolution

verte, par exemple, ou de sécurité alimentaire. Ils prétendent, en effet, que les capitaux engrangés par la vente des terres des paysans autochtones aux industriels de l'agro-carburant, et la possibilité qui leur est offerte de travailler pour eux, devraient leur permettre de se tirer d'affaire pour longtemps. Or, note Laurent Delcourt⁵, « *gourmandes en espaces et en ressources, (les agro-industries) ont accéléré la concentration des terres, repoussé les frontières agricoles, obligé l'agriculture de subsistance à s'établir sur des terres moins fertiles et renforcé le mouvement d'appropriation privative des ressources naturelles. Tout ceci sans compter les dégâts écologiques provoqués par de telles cultures.* ».

Le réservoir d'une voiture de taille moyenne fonctionnant au bioéthanol contient 50 litres. Pour fabriquer 50 litres de bioéthanol, il faut détruire 358 kilogrammes de maïs. Au Mexique, en Zambie, le maïs est la nourriture de base. Avec 358 kilogrammes de maïs, un enfant zambien ou mexicain vit une année. Amnesty International résume ainsi (ce) propos : « Agro-carburants – réservoirs pleins et ventres vides. »

C'est une calamité pour les petits agriculteurs, grugés par les industriels, certes, mais aussi par les hommes politiques. Ceux-ci, avides de tirer profit de la situation, n'hésitent pas à enclencher le processus d'accaparement des terres agricoles, qui consiste, comme le décrit Dominique Chassard⁶, en « *un processus qui conduit à la prise de possession ou au contrôle de surfaces terrestres importantes ou sans commune mesure avec la moyenne des exploitations de la région considérée, pour la production agricole à usage commercial ou industriel. De prime abord et pour ne prendre en compte que l'aspect juridique de la question, rien d'illégal dans cette pratique dès lors que la transaction s'effectue de manière transparente et avec le consentement des principaux intéressés, c'est-à-dire les paysans qui cultivent la terre ou les propriétaires qui la laissent en friche.* » Or, bien sûr, la plupart du temps, on est loin de compte à cet égard et les

paysans se retrouvent grosjean comme devant, garrotés par des procédures qui les dépassent complètement.

Le climat en danger

En outre, on relèvera ici brièvement que la menace de plus en plus précise du réchauffement climatique risque de réduire considérablement la production. On peut craindre que, d'ici 2060, les zones touchées par la sécheresse en Afrique subsaharienne s'accroissent de 60 à 90 millions d'hectares, que la production de maïs diminue en Afrique de plus de 30% d'ici 2030 et que les principales cultures diminuent de 10% en Indonésie et en Asie du Sud-est. La seule solution disponible revient, le cas échéant, à produire davantage et à augmenter les surfaces agricoles tout en luttant pour diminuer la pollution et les émissions de gaz à effets de serre responsables de ce réchauffement climatique.

Questions pour un partage

Puis-je apporter des compléments d'information concernant la souveraineté alimentaire ? Des exemples d'ici ou d'ailleurs ?

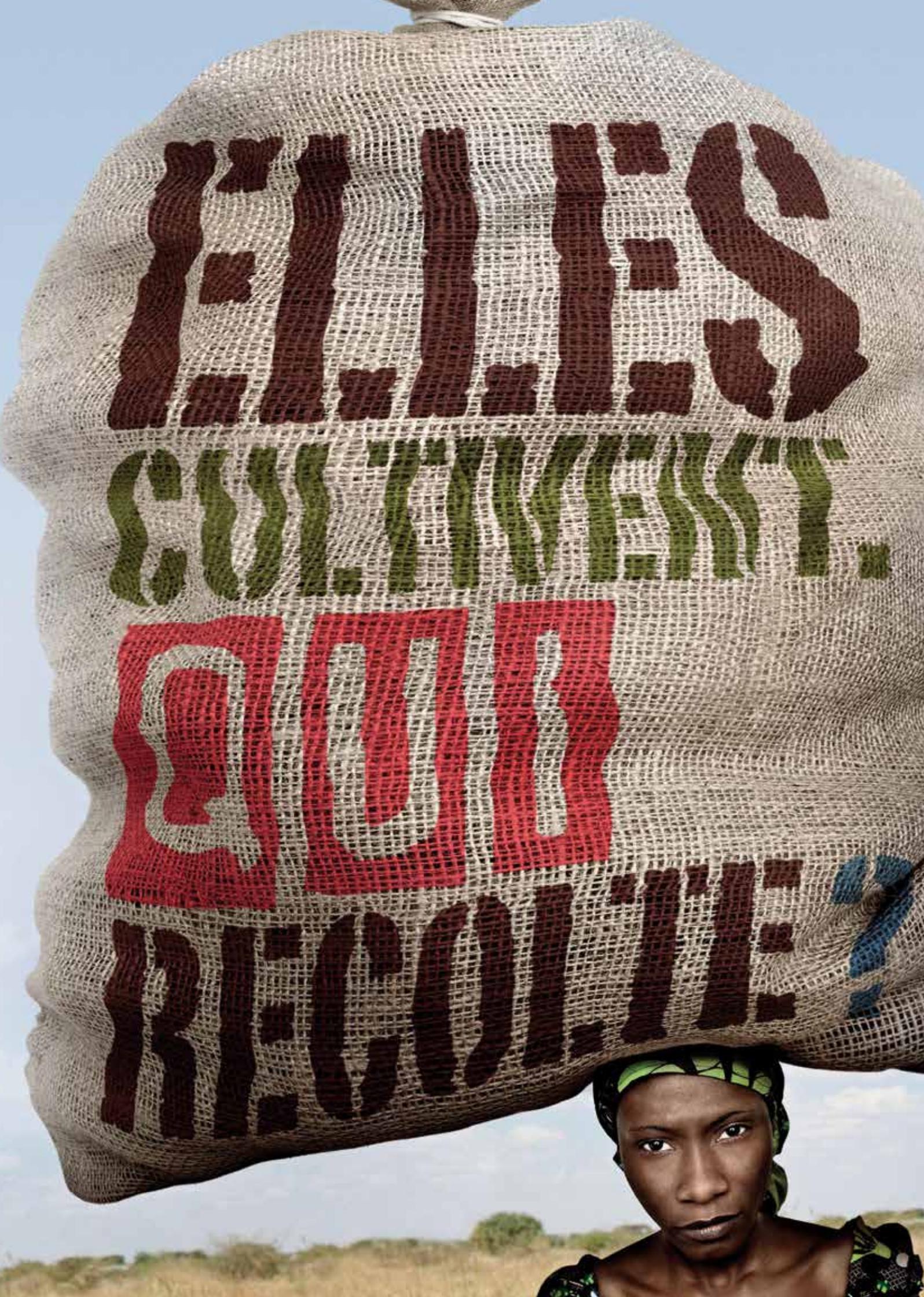
Quels outils ai-je en ma possession pour m'informer sur les questions de l'agrobusiness et l'agriculture paysanne (livres, articles, émission TV..) ?

Je peux utiliser les vidéos produits par Entraide et Fraternité pour organiser un débat. Par exemple : DVD Guatemala (2012), ...

Qu'est-ce que je peux faire pour continuer mon information ?

⁵ Laurent Delcourt, « L'avenir des agricultures paysannes face aux nouvelles pressions sur la terre » (in Ibid), p.14

⁶ Dominique Chassard, « L'accaparement de terres dans les pays du Sud » (in « Développement et civilisations » N°401, mars 2012, pp.1,2



QUELQUES TEXTES DE LA BIBLE

Les prophètes dénoncent

Dans une société nomade, la solidarité n'est pas une vertu. C'est une nécessité ! Et les propriétés, troupeaux, tentes... sont la propriété de tous. Quand la société se sédentarise, quand l'économie s'organise, les inégalités risquent de se créer. C'est ce qui est arrivé aux différents peuples du Proche Orient dans les alentours du 8^e siècle avant Jésus-Christ et particulièrement dans les petits Royaumes de Palestine.

C'est alors qu'interviennent ceux que la Bible appelle « prophètes ». Amos, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel... : des croyants à la fois fins observateurs de leur société et passionnés de Dieu. Ils s'insurgent. Ils disent à temps et à contretemps : Dieu rejette ceux qui s'enrichissent de manière éhontée en s'emparant des propriétés des pauvres et en les exploitant sans vergogne.

Le jeûne que je préfère : défaire les chaînes injustes, délier les liens du joug ; renvoyer libres les opprimés et briser tous les jougs. N'est-ce pas partager ton pain avec l'affamé,... ne pas te dérober devant celui qui est ta propre chair ?

(Isaïe 58,67)

Dieu n'a que faire d'un culte et de prières qui ne s'accompagnent pas d'actions concrètes pour la justice.

Des lois sociales pour une vie digne

Dans le même mouvement, des sages édictent des lois. La Bible contient trois grands codes de lois d'origines diverses et dont la composition s'étale sur plusieurs siècles.⁷ Pour organiser la vie ensemble, des lois sont nécessaires. Chacun de ces codes contient des lois « sociales ». Yahvé qui nous a libérés de l'esclavage de l'Égypte : pour lui être fidèle, il est impérieux d'organiser la

vie du peuple dans la justice. Chacun doit pouvoir mener une vie digne.

Dieu affirme : « *Si tu appliques mes lois, il n'y aura pas de pauvres chez toi.* » Deutéronome. Plusieurs de ces lois sociales touchent le problème de la terre.

L'année sabbatique : la terre a droit au repos. Elle doit refaire ses forces. On ne peut l'exploiter à tel point qu'elle devienne stérile. C'est pourquoi tous les sept ans, les terres sont mises en jachère.

La septième année, tu laisseras la terre en jachère et tu en abandonneras le produit ; les pauvres de ton peuple mangeront ce qu'ils auront laissé et les bêtes des champs mangeront ce qu'ils auront laissé.
(Exode 23,11)

L'année du Jubilé : au fil de l'histoire, les Hébreux font la constatation d'un processus toujours actuel, mais aussi très ancien : si on laisse aller les choses, les riches deviennent plus riches tandis que les pauvres s'enfoncent dans la pauvreté. Petit à petit, les terres sont accaparées par de grands propriétaires. Ils profitent de la fragilité des petits pour s'emparer de leur propriété. Pour enrayer ce processus infernal, une solution radicale est proposée : **tous les 50 ans, on remet les compteurs à zéro.** Chacun retrouve les biens, la maison, le champ qu'il a du un jour céder pour l'un ou l'autre motif. Cette année du Jubilé est une année sainte. Parce qu'on va faire de grandes célébrations religieuses au temple, des processions prestigieuses ? Non, l'année est sainte parce que justice sera faite et chacun pourra vivre dignement.

Vous déclarerez sainte cette cinquantième année et proclamerez l'affranchissement de tous les habitants. Ce sera pour vous un jubilé : chacun de vous rentrera dans son patrimoine, chacun de vous retournera dans son clan
(Lévitique 25, 10)

⁷ Le code de l'alliance (dans le livre de l'Exode), le code deutéronomique (dans le livre du Deutéronome), la loi de sainteté (dans le livre du Lévitique)

Les prophètes et les sages législateurs répètent : la terre appartient à Yahvé, il la prête à son peuple. Dieu donne à tous la terre pour que tous puissent vivre. Quel scandale quand certains se l'approprient, réduisant leurs frères à la misère !

La terre ne sera pas vendue avec perte de tout droit, car la terre m'appartient et vous n'êtes pour moi que des hôtes et des étrangers.

(Lévitique 25,23)

Jésus

Le cœur de la prédication de Jésus : le Royaume de Dieu est proche.

Le Royaume de Dieu : une vieille notion inventée par les prophètes. Une grosse question travaille le peuple hébreu au fil des siècles : en Israël, c'est Dieu qui est roi (le roi régnant n'est que son lieutenant bien souvent infidèle !). Or, tout comme les autres nations, il y a injustice, exploitation, enrichissement des uns, misère des autres. Comment est-ce possible ? C'est parce que Yahvé ne règne pas encore vraiment. Mais quand viendra vraiment le règne de Dieu, alors il y aura la paix, le partage, le pain pour tous. Dieu sera reconnu comme Père d'un peuple fraternel.

Dans sa prédication à Nazareth (Lc 4, 16-21), Jésus se présente comme le serviteur de Dieu envoyé pour annoncer aux pauvres la bonne nouvelle de leur libération : les aveugles voient, les opprimés sont libérés, les captifs sont en liberté. Une année d'accueil est proclamée : c'est l'expression qui à l'époque désigne l'année du Jubilé. L'homélie de Jésus est courte mais significative : « *aujourd'hui, cette écriture est accomplie pour vous qui l'entendez.* ».

J'avais faim et vous m'avez donné à manger
(Matthieu 25,35)

Relecture pour aujourd'hui

J'avais faim et vous m'avez donné à manger... J'étais affamé avec les centaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans le monde, victimes d'une organisation injuste de l'économie mondiale. J'avais faim parce que les grands propriétaires se sont emparés des terres que je cultivais depuis des années, parce que l'agriculture paysanne n'a pas été soutenue, parce que l'aide des pays du Nord a diminué, parce que les terres ont été rachetées par de grosses entreprises étrangères pour cultiver pour l'exportation.

Mais vous m'avez donné à manger. Vous avez signé des pétitions pour soutenir le mouvement des sans terre, vous avez fait pression sur vos politiciens pour changer les règles du commerce international. Vous avez lutté pour le changement des structures injustes. Vous avez soutenu des projets chez vous et dans le Tiers-Monde qui rendaient vie et dignité. Autour de vous, vous avez sensibilisé vos amis, vos voisins aux structures de péchés (Jean XXIII) de notre monde. Vous avez, vous et vos communautés, généreusement partagé et vous avez permis que je mange à ma faim. Venez les bénis de mon Père.

Et les justes répondront : « Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir ainsi affamé ? » Et il répondra : « Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait. ».

Questions pour un partage

Connaissons-nous d'autres textes de la Bible qui peuvent donner des points de repères sur la question de la nourriture pour tous et la vie digne ?

Les prophètes ont un grand sens de Dieu et une bonne connaissance de la société de leur temps. Connaissons-nous des prophètes aujourd'hui ?

Les sages du peuple hébreu ont proposé des lois pour lutter contre la pauvreté. Aujourd'hui, des lois ont aussi été édictées pour protéger de la misère. Pouvons-nous en évoquer ?

Le Dieu de la Bible veut la justice. Quelle est notre image de Dieu ?

DANS L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE, LA CAUSE DES PAUVRES.

Paroles tranchantes de « Pères de l'Église »

Aux 3^e-5^e siècles, une société de grands propriétaires se met en place. Les terres sont travaillées par des « colons ». Le luxe scandaleux côtoyait une misère terrible. Des évêques et théologiens s'insurgent. Ils ne mâchent pas leurs mots ! Saint Jean Chrysostome, patriarche de Byzance, saint Ambroise, archevêque de Milan, saint Basile et bien d'autres s'expriment avec vigueur !

« Quels sont, dis-moi, les biens qui t'appartiennent ? D'où les as-tu tirés ? Tu ressembles à un homme qui, prenant place au théâtre, voudrait empêcher les autres d'entrer et entendrait jouir seul du spectacle auquel ils ont droit. Tels sont les riches ; les biens communs qu'ils ont accaparés, ils s'en décrètent les maîtres, parce qu'ils en sont les premiers occupants. Si chacun ne gardait que ce qui est requis pour ses besoins courants et que le superflu il le laissât aux indigents, la richesse et la pauvreté seraient abolies. N'es-tu pas sorti, nu, du sein de ta mère ? Ne retourneras-tu pas nu dans la terre ? A l'affamé appartient le pain que tu gardes. A l'homme nu le manteau que recèlent tes coffres. Aux va-nu-pieds, la chaussure qui pourrit chez toi. Au miséreux, l'argent que tu enfouis. Ainsi opprimes-tu autant de gens que tu en pouvais aider. »

Texte de St Basile (4^e siècle)

Les 12^e - 13^e siècles⁸

Le Moyen Âge touche à sa fin, mais le régime féodal est encore puissant. Les seigneurs ont à leur service des serfs vivant souvent misérablement. Apparaissent dans les villes des artisans et des commerçants. La société marchande commence à se mettre en place avec l'enrichissement de certains habitants des bourgs (bourgeois). En même temps sévissent de graves famines. Au milieu du 12^e siècle, théologiens et canonistes sont d'accord pour affirmer : voler est un mal. Même en danger de mort, disent-ils, on ne peut prendre le pain nécessaire. La vertu vaut mieux que la vie !

Petit à petit, les choses vont changer. A partir de divers arguments : ce que la loi ne permet pas, la nécessité le permet. Le riche doit assistance au pauvre. S'il ne le fait pas, le pauvre a le droit de prendre ce qui lui est indispensable. Lorsque l'affamé prend le bien d'autrui, il ne commet pas de vol, car en cas de nécessité, toutes les choses sont communes. Le pauvre ne prend plus ce qui ne lui appartient pas, il ne fait que prendre son dû.

« Il est dans le pouvoir de l'Église de contraindre les riches à mettre en commun, à communiquer leur superflu, de même qu'il lui appartient de forcer, par le moyen de l'excommunication, ceux qui pratiquent des prix injustes à l'égard des étrangers, à vendre aux cours normaux du marché »...⁹

« En cas d'extrême nécessité, toutes choses sont communes » est un adage souvent cité aux 12^e-13^e siècles.

« Les biens que certains possèdent en surabondance sont dus, de droit naturel, à l'alimentation des pauvres »
(Saint Thomas d'Aquin)

⁸ Voir le remarquable ouvrage d'Alain Durand, La cause des pauvres, éd. Cerf, Paris, 1992, p.127-148.

⁹ Alain Durand, p. 135.

Les facultés de droit et de théologie affirment « L'affamé ne commet pas de vol en consommant le bien d'autrui, car en cas de nécessité, tout est commun. Il serait d'ailleurs mieux que tout soit possédé en commun, mais une telle façon de vivre est impossible après le péché. La mise en commun des biens et l'appropriation privée dans la situation créée par le péché sont l'une et l'autre conformes au droit naturel. L'affamé peut se servir même sans l'autorisation du propriétaire. Les pouvoirs légitimement établis peuvent prendre aux riches pour donner aux pauvres. »¹⁰

L'enseignement social de l'Eglise

L'enseignement social de l'Eglise¹¹ est un terme technique qui désigne les grandes déclarations des papes depuis la révolution industrielle. Mais l'Eglise n'est pas que le pape ! Il y a de multiples documents de conférences épiscopales, d'évêques ou de mouvements d'Eglise qui traitent des questions sociales parfois de manières très percutante. L'enseignement social de l'Eglise catholique est marqué par deux grands documents qui ont fait date : Rerum Novarum de Leon XIII en 1891 et Populorum Progressio de Paul VI en 1967.

Les anniversaires de ces deux textes fondamentaux seront marqués par d'autres encycliques ou déclarations.

Rerum Novarum (1891)

Au milieu du 19^e siècle, la situation des travailleurs est dramatique : l'ouvrier travaille 14 heures par jour, 6 jours sur 7, pour un salaire de misère. Des femmes et des enfants travaillent dans des conditions épouvantables. Des fortunes se construisent... Si Léon XIII condamne le communisme, il a des mots très durs à l'égard du capitalisme.

Le dernier siècle a détruit, sans rien leur substituer, les corporations anciennes qui étaient pour eux une protection. Les sentiments religieux du passé ont disparu des lois et des institutions publiques et ainsi, peu à peu, les travailleurs isolés et sans défense se sont vu, avec le temps, livrer à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée. Une usure dévorante est venue accroître encore le mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Eglise, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain et d'une insatiable cupidité. À tout cela, il faut ajouter la concentration entre les mains de quelques-uns de l'industrie et du commerce devenus le partage d'un petit nombre d'hommes opulents et de ploutocrates qui imposent ainsi un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires.

Encyclique Rerum Novarum (1891)

Vatican II (1962-1965)

Les conciles avant Vatican II sont des conciles dogmatiques, centrés sur les problèmes de l'Eglise. Ils condamnaient les hérésies. Vatican II est le premier concile de l'histoire qui se soucie des problèmes du monde. La constitution l'Eglise dans le monde de ce temps, Gaudium et Spes est un des textes majeurs.

Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité. Quelles que soient les formes de propriété, adaptées aux légitimes institutions des peuples, selon des circonstances diverses et changeantes, on doit toujours tenir compte de cette destination universelles des biens C'est pourquoi l'homme, dans l'usage qu'il en fait, ne doit jamais tenir les choses qu'il possède légitimement comme n'appartenant qu'à

¹⁰ Alain Durand, p. 136.

¹¹ On parle aussi de « doctrine sociale de l'Eglise ». Ce terme était le thème utilisé avant le concile Vatican II. Après celui-ci, on lui a préféré le terme « d'enseignement social » qui suggère plus de grandes lignes directrices qu'une doctrine bien définie et définitive. Mais, signe des temps, le terme « doctrine sociale » redevient l'expression consacrée...

lui, mais les regarder aussi comme communes : en ce sens qu'elles puissent profiter non seulement à lui, mais aussi aux autres... C'est ce qu'ont pensé les Pères et les docteurs de l'Eglise qui enseignaient que l'on est tenu d'aider les pauvres, et pas seulement au moyen de son superflu. Quant à celui qui se trouve dans l'extrême nécessité, il a le droit de se procurer l'indispensable à partir de richesses d'autrui. Concile Vatican II, L'Eglise dans le monde de ce temps, N°69,1-2

Populorum Progressio (1967)

Populorum Progressio est la seconde encyclique sociale majeure. Nous sommes en 1967, au cœur de Golden Sixties. Mais si les pays industrialisés connaissent une croissance extraordinaire, les peuples du Sud de la planète connaissent la misère. La question sociale est devenue mondiale. C'est une des interpellations de cette encyclique de Paul VI. Selon celle-ci, les peuples de la faim interpellent aujourd'hui de façon dramatique les peuples de l'opulence. L'Eglise tressaille devant ce cri d'angoisse et appelle à répondre avec amour à l'appel de son frère.

« Si quelqu'un, jouissant des richesses du monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui? ». On sait avec quelle fermeté les Pères de l'Église ont précisé quelle doit être l'attitude de ceux qui possèdent, en face de ceux qui sont dans le besoin: «Ce n'est pas de ton bien, affirme ainsi saint Ambroise, que tu fais largesse au pauvre, tu lui rends ce qui lui appartient. Car ce qui est donné en commun pour l'usage de tous, voilà ce que tu t'arroges. La terre est donnée à tout le monde, et pas seulement aux riches.». C'est dire que la propriété privée ne constitue pour personne un droit inconditionnel et absolu. Nul n'est fondé à réserver à son usage exclusif ce qui passe son besoin, quand les autres manquent du nécessaire.

Encyclique Populorum Progressio 23 (1967)

Caritas in Veritate (2009)

En 2009, Benoît XVI rédige sa troisième encyclique. La première encyclique est centrée sur la charité, la deuxième sur l'espérance. Il est remarquable que la troisième encyclique de ce pape, grand théologien ne concerne pas la foi, mais la justice. N'est-ce pas une manière d'affirmer que la justice est une vertu théologique, c'est-à-dire qu'elle touche Dieu ?

Donner à manger aux affamés (cf. Mt 25, 35.37.42) est un impératif éthique pour l'Église universelle, qui répond aux enseignements de solidarité et de partage de son Fondateur, le Seigneur Jésus. Éliminer la faim dans le monde est devenu, par ailleurs, à l'ère de la mondialisation, une exigence à poursuivre pour sauvegarder la paix et la stabilité de la planète... Le problème de l'insécurité alimentaire doit être affronté dans une perspective à long terme, en éliminant les causes structurelles qui en sont à l'origine et en promouvant le développement agricole des pays les plus pauvres à travers des investissements en infrastructures rurales, en systèmes d'irrigation, de transport, d'organisation des marchés, en formation et en diffusion des techniques agricoles appropriées... Tout cela doit être réalisé en impliquant les communautés locales dans les choix et les décisions relatives à l'usage des terres cultivables.

Encyclique Caritas in Veritate (2009)

Questions pour un partage

Est-ce que je connais l'enseignement social de l'Eglise ? Puis-je en évoquer d'autres textes ?

Quel est le passage de ces extraits qui m'interpelle ? Pourquoi ?

En quoi ces textes m'interpellent-ils ? Interpellent-ils ma communauté ? Interpellent-ils l'Eglise de mon diocèse. A quelle conversion suis-je invité ?

Que puis-je faire pour faire connaître ces textes ... et les mettre en pratique



PAROLES D'AUJOURD'HUI, POUR UN MONDE PLUS JUSTE ET PLUS VERT

Tenu en juin 2012 à Rio de Janeiro au Brésil, vingt ans après une première édition, le Sommet de la Terre n'a pas porté tous les fruits attendus à travers le monde, du fait notamment des engagements limités des Etats, Vatican compris. Et pourtant, avant ce nouveau Sommet, les responsables des Actions catholiques de Carême, dont Entraide et Fraternité, une vingtaine d'archevêques et évêques des divers continents, ainsi qu'un certain nombre de leurs partenaires et alliés avaient affirmé que « le moment est venu de repenser et de reprendre en mains l'avenir de la famille humaine ». Ils appelaient les gouvernements à se préoccuper des pauvres et à tracer la voie vers un monde juste et durable. Voici un extrait de cette déclaration :

Nous assistons à une envolée dramatique de la demande de terres, d'eau, de nourriture, de ressources minérales et d'énergie, qui se traduit par de violents conflits aux quatre coins du monde. Cette tension autour des ressources naturelles est appelée à s'intensifier dans les générations à venir. ...

Le moment est venu de repenser et de reprendre les choses en mains ! Le moment est venu de réguler le marché pour le mettre au service du bien commun. Les dirigeants mondiaux considèrent qu'il n'est point de salut hors la croissance économique. Mais à quoi sert une croissance qui oublie les plus pauvres, qui n'améliore pas leurs conditions de vie, qui approfondit les inégalités persistantes ? A quoi sert une croissance qui se fait au prix de la destruction de nos forêts, de nos océans et de nos ressources naturelles ? Si nous

devons mesurer ce qui compte, mesurons en quoi l'économie réduit la pauvreté, crée des moyens de subsistance et des emplois décents, améliore la durabilité écologique et la stabilité sociale. Pour nous amener à un véritable développement durable, l'économie doit être juste et équitable, reconnaître comme il se doit le précieux apport social des approches locales et, par-dessus tout, respecter la dignité et les droits humains des femmes et des hommes.

Parmi les signataires de cette déclaration datant de 2012, relevons aux côtés des dirigeants des Actions catholiques de Carême, dont Entraide et Fraternité

- Mgr Jousten, évêque de Liège et évêque délégué auprès d'Entraide et Fraternité-Action Vivre Ensemble ;
- La Présidence de la Conférence des Evêques catholiques brésiliens (CNBB) ;
- Mgr Mbilingi, archevêque de Lubango (Angola) et vice-président du Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SECAM) ;
- Voir le document complet sur www.cidse.org/rioplus20

A signaler aussi l'appel pour plus de transparence pour lutter contre la corruption et l'évasion fiscale adressé à l'Union Européenne par le CIDSE en date du 28 avril 2012 et signé par quatorze évêques d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe, dont Mgr Jousten. Voir www.cidse.org

POUR UN MONDE ÉQUITABLE ET DURABLE

En mars 2012, un appel urgent pour un monde équitable et durable a été publié par les Evêques de Belgique, le Conseil Pastoral Interdiocésain néerlandophone (IPB) et le Conseil Interdiocésain des Laïcs ou CIL, dont Entraide et Fraternité et Action Vivre Ensemble sont membres.

Malheureusement peu répercuté, cet appel mérite de retenir encore l'attention, spécialement du fait qu'il est une contribution commune d'évêques et de laïcs insistant à la fois sur ce qui est vécu chez nous et ailleurs :

Tous ensemble, nous nous indignons

- devant les mécanismes d'exclusion et d'exploitation qui, de par le monde, sacrifient toujours plus d'hommes et de femmes pour le seul profit ;
- devant la réduction des hommes et des femmes à leur statut de producteurs et de consommateurs ;
- devant le refus, imposé par une économie de marché exacerbée, de régulations et de pratiques qui assureraient pourtant l'accès du plus grand nombre aux biens fondamentaux ;
- devant l'exaltation dangereuse et injuste de la pure croissance du bien-être matériel, car la croissance illimitée conduira tôt au tard au chaos ;
- devant la remise en question de la protection sociale et de la sécurité sociale, car elle léserait en premier lieu les plus défavorisés ;
- devant les agissements des acteurs financiers, tels les agences de crédit facile incitant au surendettement des familles précarisées.

Tous ensemble, nous appelons à mobiliser les forces vives

- pour proposer une éthique du bien commun, soucieuse de tout être humain ici et ailleurs ;

- pour l'engagement de tous en faveur d'une vie digne pour tout être humain et du respect de la création ;
- pour promouvoir une autre manière de vivre, car on peut consommer moins pour partager davantage. Les pauvres sur tous les continents nous provoquent à cette remise en question ;
- pour solliciter et soutenir les compétences des experts, des responsables et des décideurs économiques, politiques, culturels et sociaux, afin d'élaborer des alternatives en vue d'un monde plus équitable et plus humain.

Tous ensemble, nous invitons à agir de manière urgente

- L'enjeu de notre interpellation étant à la fois évangélique et citoyen, nous en appelons à la contribution active de tous et de chacun.
- Sa mise en exergue exige donc de restituer à chacun sa capacité d'acteur, de partenaire, de coresponsable.
- Nous invitons à se rallier à ceux qui sont déjà engagés dans des initiatives concrètes aux niveaux personnel, associatif et politique.
- Les communautés chrétiennes ont pour mission de témoigner d'un Dieu d'amour et de justice. La pratique de la solidarité, de la justice et du service des plus précarisés en sera l'expression privilégiée.

Cette prise de position s'appuie sur des analyses réalisées par des chercheurs et des mouvements que nous remercions pour leur engagement constant. Les références essentielles sont disponibles sur les sites www.cil.be et www.ipbsite.be CIL, IPB et Conférence épiscopale de Belgique.

PAROLES DE PARTENAIRES DU SUD

Depuis 1974, des partenaires d'Entraide et Fraternité ont témoigné en Wallonie et à Bruxelles lors de chaque Carême de Partage. En 2009, ils étaient venus à quatre, deux de Madagascar et deux d'Haïti. Dans un message de remerciement, ils avaient notamment apprécié le lancement par Entraide et Fraternité d'une pétition demandant la création d'un climat favorable à l'agriculture paysanne et n'avaient pas manqué de développer constats et interpellations à ce sujet :

Nous citoyens et chrétiens du Nord comme du Sud, nous sommes responsables du changement climatique et de ses effets dévastateurs. Cette responsabilité partagée nous impose d'agir concrètement en se solidarisant les uns des autres, car les menaces sur la planète Terre nous guettent tous et nous devons travailler à la préparation du Royaume de Dieu. Nous devons interpellier nos gouvernements, tous les

acteurs politiques et économiques au Nord et au Sud afin de donner la priorité à une agriculture qui serait de nature à régénérer notre espace viable et l'Agriculture paysanne offre bien cette opportunité. Aussi, avons-nous apprécié l'initiative d'Entraide et Fraternité de proposer au public belge de signer, dans le cadre d'une campagne internationale, une pétition en faveur du Développement durable et de l'Agriculture paysanne.

Avaient signé ce message :

Andrée-Rose Lycée, mère de famille, ex-enseignante et paysanne à Cap Rouge (Haïti), Ricot Jean Pierre (Plate-Forme Haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif - PAPDA), Hantanirima Lilia Ravoniarisoa (Coalition Paysanne de Madagascar) et Jean-Michel Rantrimanantena (Caritas Antsirabe Madagascar).

PAROLES D'AFRIQUE du IIème Synode africain

Réuni à Rome en octobre 2009, le IIème Synode des Evêques d'Afrique avait pour thème la réconciliation, la justice et la paix. Il a fait l'objet d'une exhortation apostolique post-synodale du pape Benoît XVI et il avait été marqué par de très intéressantes prises de paroles et propositions épiscopales, dont celles concernant les ressources naturelles, la terre et l'eau :

Les ressources naturelles

La terre, don précieux de Dieu

La terre est un don précieux de Dieu à l'humanité. Les Pères synodaux expriment leur reconnaissance à Dieu pour toutes les richesses et les ressources naturelles de l'Afrique.

Mais ils constatent que les peuples africains, au lieu d'en jouir comme d'une bénédiction et de parvenir à un réel développement, sont victimes des malversations publiques locales et de l'exploitation des puissances étrangères...

Les Pères synodaux condamnent la culture de consommation et plaident pour celle de la modération. Le Synode invite la communauté internationale à encourager des législations nationales et internationales en vue d'une juste répartition des revenus générés par les richesses naturelles au bénéfice des populations locales et à s'assurer que l'exploitation légale profite au pays propriétaire des richesses, en faisant barrière, en même temps, à l'exploitation illégale. Le Synode propose également de poser le problème du système économique global qui continue de marginaliser l'Afrique.

**Proposition N°29
du IIème Synode africain de 2009.**

La terre et l'eau

Au vu du fait que de grandes étendues de terre fertile et les ressources en eau sont exploitées sans aucun scrupule par des investisseurs étrangers et locaux en de nombreux pays d'Afrique, causant le déplacement et la spoliation de personnes pauvres et de leurs communautés qui sont souvent impuissantes face à cette « agression », le Synode (des évêques africains) appelle avec urgence tous les gouvernements à s'assurer que leurs citoyens soient protégés contre un éloignement inique de leurs terres et de l'accès à l'eau, qui sont des biens essentiels pour la personne humaine.

Les Pères synodaux exhortent à ce que :

- toute négociation sur les opérations concernant la terre soit conduite en toute transparence et avec la participation des communautés locales qui pourraient être touchées ;
- des accords concernant l'éloignement des terres ne soient pas contractés ou signés sans un consentement libre, informé et préalable des communautés locales concernées et que les gens ne puissent pas perdre leur terre sans une compensation adéquate ;
- puisque les investissements encouragent la création d'emplois, que soit garanti aux travailleurs agricoles un juste salaire ;
- (que) les modes de production agraires respectent l'environnement et n'accélèrent pas le changement climatique, l'appauvrissement du sol et l'épuisement des réserves en eau potable ;
- (que) la production de nourriture destinée à l'exploitation ne compromette pas la sécurité et la souveraineté alimentaires et les besoins des futures générations ;

- (que) les droits traditionnels à la terre soient respectés et reconnus par la loi ;
- (que) l'eau ne soit pas exploitée comme une marchandise du circuit économique sans que ne soit prêté attention aux intérêts du peuple.

**Proposition N°30
du IIème Synode africain de 2009.**

Foi et Vie

L'Eglise a une mission prophétique urgente en Afrique (cfr Ezéchiel, 3, 17-18). Devant le spectacle désolant qu'offre au monde l'Afrique, dont les peuples sont quasi dépossédés de la souveraineté qui leur revient et ce, en grande partie par leurs propres enfants, l'Eglise se doit de poser un regard lucide sur toutes les situations où la dignité humaine est bafouée, d'en analyser les causes, d'en déceler les mécanismes et d'interpeller sans se lasser les responsables. Le danger est que devant tant d'injustices et d'exploitation l'Eglise finisse par ne plus s'en émouvoir, par s'y habituer, et par ne plus parler, devenant ainsi complice du malheur des populations, alors que sa mission est d'être « la voix des sans voix ».

Mais cette mission prophétique ne pourra être exercée avec autorité morale que dans la mesure où l'Eglise offrira en son sein le témoignage d'une communauté réconciliée. A tous les niveaux (communautés ecclésiales de base, mouvements, communautés religieuses et sacerdotales, etc.), l'Eglise est appelée à être un espace humain où la réconciliation est toujours à l'ordre du jour. La fécondité de sa présence est liée à ce témoignage.

Enfin, à l'Eglise incombe aussi le devoir de participer de manière active à l'élaboration d'une pensée politique et économique autonome pouvant favoriser l'émergence d'une Afrique réconciliée avec elle-même et maîtresse de son destin.

**Mgr Mbuyu, évêque de Kinkala,
en République Démocratique du Congo.**

Ruraux victimes

Décédé en 2009 au Canada, où il vivait en exil depuis 13 ans, le théologien camerounais Jean-Marc Ela avait montré, voici déjà 30 ans, combien les petits paysans africains étaient victimes du développement des productions agricoles destinées à l'exportation :

Ce qui conduit les campagnes (africaines) dans l'impasse, ce n'est pas seulement le fait que le développement n'a pas encore pris en Afrique le « chemin des villages » ; c'est aussi le fait que les centres de décision n'ont pas été enracinés dans les communautés paysannes. Dans les conditions actuelles, les ruraux dépendent d'une bureaucratie qui décide des options économiques en fonction des profits qu'elle partage avec les sociétés dominantes. Il est évident qu'un paysan kirdi du Nord-Cameroun veut d'abord travailler pour manger à sa faim toute l'année. Aussi, cherche-t-il à se donner la priorité à la culture du mil. Or, des choix économiques commandés par les besoins extérieurs obligent les paysans à produire pour l'étranger. Voici une vaste région au service du coton sans que les ruraux soient en mesure de décider de l'utilisation de leurs terres. C'est à tous les niveaux de la vie nationale qu'un pouvoir centralisé contrôle un système de production qui profite avant tout aux cadres dirigeants.

Jean-Marc Ela, dans
« L'Afrique des villages »,
Karthala, Paris, 1982.

PAROLES D'AMERIQUE LATINE

Pour la sauvegarde de la création

C'est à Aparecida, au Brésil, qu'a eu lieu en 2007, la Ve Conférence générale de l'épiscopat latino-américain. Son document final relève l'agression que subit la nature sous tout le continent et voit l'engagement chrétien pour la sauvegarde de la création comme un défi majeur où se joue la crédibilité même de l'annonce chrétienne concernant Dieu, l'Homme et le Cosmos :

Les richesses naturelles de l'Amérique latine et des Caraïbes subissent aujourd'hui une exploitation irrationnelle qui commence à manifester partout dans nos régions des signes évidents de dilapidation, et même de mort. Face à ce processus, une grande responsabilité en revient à l'actuel modèle économique qui privilégie d'une façon démesurée l'enrichissement plus que la vie des personnes et des peuples et le respect rationnel de la nature. La dévastation de nos forêts et de la biodiversité par une attitude de déprédation et d'égoïsme, engage la responsabilité morale de millions de personnes et spécialement l'habitat des paysans et des indigènes, qui sont expulsés vers des terrains pentus et vers les grandes villes pour se retrouver entassés dans les périphéries de la misère... Nous ne pouvons pas ne pas mentionner les problèmes qui découlent d'une industrialisation sauvage et non contrôlée de nos villes et de nos campagnes, qui contamine l'environnement avec toutes sortes de déchets organiques et chimiques.

De là cette invitation :

Découvrir le don de la création ...comme maison de tous les êtres vivants et matrice de la vie sur la planète afin d'exercer de manière responsable l'action de l'homme sur la terre et ses ressources, pour qu'elle puisse donner tous ses fruits, dans sa destination universelle,

en éduquant en vue d'un style de vie sobre et d'une austérité solidaire.

N°473 et N°474 du Document de la Conférence d'Aparecida cité par Luis Martinez Saavreda, dans « La conversion des Eglises latino-américaines- De Medellin à Aparecida 1968-2007 », Editions Karthala, Collection Signes des Temps.

Pour le développement intégral à Haïti

Dix mois après le terrible tremblement de terre qui frappa Port-au-Prince en janvier 2011, les évêques d'Haïti publièrent un message de Noël dans lequel ils invitaient les Haïtiens à « ne pas attendre servilement tout des autres ». En voici des extraits qui rejoignent les options des partenaires d'Entraide et Fraternité dans ce pays et vont au-delà des débats sur les limites des aides d'urgence :

Rares sont ceux qui, à la manière de Dieu, donne en toute gratuité. Nous vous exhortons donc à ne pas continuellement tout attendre en cadeau des autres : des routes et des ponts en cadeau, des écoles et des hôpitaux en cadeau, des bâtiments administratifs et religieux en cadeau, des logements et des aliments en cadeau, des forces de sécurité en cadeau. Il n'y a aucune honte à accepter d'être accompagné et aidé. Nous l'avons été tout comme bien d'autres peuples. Cependant, nous devons assumer notre responsabilité en prenant en charge, de manière résolue, notre présent avec notre avenir par de sages options et d'intelligentes planifications en vue de notre autonomie.

Du message de Noël 2011
des Evêques d'Haïti.

PAROLES D'ASIE pour une évangélisation intégrale

Née en 1970 à la suite de la visite du pape Paul VI en Asie, la Fédération des conférences épiscopales d'Asie (FABC) a contribué au partage d'une même vision de l'Eglise et de sa mission d'évangélisation sur le continent. Elle a invité au dialogue avec les cultures, avec les autres religions et avec les peuples, spécialement les pauvres. Elle a décrit l'évangélisation en des termes qui peuvent éclairer les chrétiens de chez nous vivant dans une société de plus en plus pluraliste :

Sont inclus dans la mission : vivre avec les gens ; répondre à leurs besoins avec la conscience délicate que Dieu est présent dans les cultures et les autres traditions religieuses ; témoigner des valeurs du Royaume de Dieu par la présence, la solidarité, le partage et la parole. La mission impliquera un dialogue avec les pauvres d'Asie, avec les cultures locales, avec d'autres traditions religieuses.

Les Eglises locales, servantes et inculturées, sont les sujets de la mission d'évangélisation. Les éléments principaux en sont les suivants :

- a) simple présence et témoignage vivant ;
- b) engagement concret pour l'humanité ;
- c) vie liturgique, prière et contemplation ;
- d) dialogue dans lequel les chrétiens rencontrent les adeptes d'autres traditions religieuses ;
- e) proclamation et catéchèse... La totalité de la mission chrétienne englobe tous ces éléments.

L'évangélisation intégrale requiert que nous devenions témoins dans nos vies des valeurs et des normes de l'Évangile, sur la base de notre consécration baptismale.

Les Evêques d'Asie

Une Eglise dans et pour le monde

Pour le jésuite et théologien indien Michael Amaladoss, la priorité missionnaire qui s'impose aujourd'hui est la collaboration de toutes les personnes de bonne volonté, en vue de l'édification d'une communauté humaine faite de liberté, de fraternité et de justice :

Si nous découvrons que la priorité de la mission d'aujourd'hui est le dialogue entre les religions et les idéologies au niveau de la société civile en vue de promouvoir une communauté humaine faite de liberté, de fraternité et de justice, nous devons aussi nous demander quel genre d'Eglise peut assumer une telle mission. Je suggérerais qu'elle devienne une Eglise incarnée et qu'elle se démocratise...

Jésus(Dieu) est rencontré de façon authentique dans les pauvres et les souffrants.

Si notre vie chrétienne est véritablement centrée sur la construction d'une communauté humaine meilleure, communauté où règnent la justice, la fraternité et la paix, alors nous apercevrons très rapidement que nous ne pouvons agir ainsi sans nous engager dans la société civile et sans dialoguer et collaborer avec toutes les personnes de bonne volonté, au plan national et international, étant donné la réalité du pluralisme religieux et idéologique actuel. Ainsi, ce que je désigne par incarnation de l'Eglise dans le monde, c'est ce besoin de donner la priorité à la vie plutôt qu'aux sacrements. Les sacrements sont importants, mais ils ne le sont qu'en tant que célébration de la vie qui leur donne sens et pertinence...

Michaël Amaladoss, s.j.

Théologie et action

Jésuite et théologien du Sri Lanka, Aloysius Pieris a insisté sur une double réalité : l'extrême pauvreté et la richesse culturelle et religieuse de l'Asie :

L'Eglise asiatique ...doit être assez humble pour être baptisée dans le Jourdain de la religiosité asiatique et assez hardie pour être baptisée sur la croix de la pauvreté asiatique. Est-ce que la peur de perdre son identité ne l'incite pas à s'appuyer sur Mammon ? Est-ce que son refus de mourir ne la retient pas de vivre ? La théologie de la domination, du pouvoir et de l'instrumentalisation doit céder le pas à la théologie de l'humilité, du don de soi et de la participation.

Aloysius Pieris, jésuite srilankais

Les trois textes qui précèdent sont repris du livre « Paroles de chrétiens en terres d'Asie » publié par Maurice Cheza, John Borremans et Jacques Briard, dans le cadre de l'Association francophone œcuménique de missiologie (AFOM), aux Editions Karthala, collection Chrétiens en liberté, Paris, 2011.

Questions pour un partage

Quel est le passage de ces extraits qui m'interpelle le plus ? Pourquoi ?

En quoi ces différents textes m'interpellent-ils ? Interpellent-ils ma communauté ? Interpellent-ils l'Eglise de mon diocèse. A quelle conversion suis-je invité ?

Que puis-je faire pour faire connaître ces textes... et les mettre en pratique ?



EN GUISE DE CONCLUSION

Un souci de Dieu : du pain pour tous

Un des soucis principaux du Dieu créateur, dans la Bible concerne la nourriture. Pour lui, il est capital que toute femme, tout homme aient leur pain quotidien. D'abord, il leur consacre les plantes et les arbres qui portent des fruits (*voir Genèse 1, le premier récit de la création*), et ensuite, après l'épisode du déluge, il leur permet de manger la chair des animaux, en s'abstenant de sang (*voir Genèse 9*). Toute la Bible nous révèle un Dieu soucieux que chacune et chacun mange à sa faim. L'on ne s'étonnera dès lors pas que l'acte fondateur du peuple d'Israël, la Pâque, qui scelle son alliance avec Dieu, se déroule autour d'un repas, pris à la hâte. On ne s'étonnera pas non plus que le sacrement principal, pour les chrétiens, trouve sa source dans le dernier repas de Jésus avec ses disciples.

En revanche, la tradition chrétienne a très tôt considéré la gourmandise au titre de péché capital, mortel ! Or, qu'est-ce qu'être gourmand, sinon manger plus qu'il ne faut, voire gaspiller la nourriture, sans considération pour les autres, singulièrement ceux qui ont faim ? Saint Paul s'insurge contre certains membres de la communauté de Corinthe : « *Quant vous vous réunissez, ce n'est pas le repas du Seigneur que vous prenez : en effet, dès que vous êtes à table, chacun se hâte de prendre son propre repas, de sorte que certain ont faim tandis que d'autres s'enivrent. (...) Voulez-vous humilier ceux qui n'ont rien ? Qu'attendez-vous que je vous dise ? Faut-il que je vous félicite ? Non, je ne peux vraiment pas vous féliciter à ce sujet.* »

(I Cor 11, 20-22)

Parmi tous les droits de l'homme, le droit à l'alimentation est certainement celui qui est le plus constamment et le plus massivement violé sur la planète. La faim tient du crime organisé. On lit dans l'Ecclésiastique : « *Une maigre nourriture, c'est la vie des pauvres ; les en priver, c'est commettre un meurtre. C'est tuer son prochain que de lui ôter sa subsistance, c'est répandre le sang que de priver le salarié de son dû.* » **(34,21.22)**

La « gourmandise », (appelons-la ainsi), contre laquelle vitupère Paul a pris bien des formes au cours de l'histoire. Aujourd'hui, elle se présente dans le processus d'accaparement de terres par certains, provoquant la famine de millions de paysans.

Est-ce fatal ? N'y a-t-il décidément qu'à laisser faire. Allons-nous consentir à laisser mourir de faim les agriculteurs du Sud avec leur métier et leurs terres ? On ne peut pas se résigner à une telle situation, ni moralement ni pratiquement... Alors, que faire ?...

Du pain pour tous, c'est aussi notre affaire

Des milliers et des milliers de personnes et de groupes, dans le Sud comme dans le Nord, ne laissent pas tomber les bras. Ils combattent avec obstination pour que les paysans du Sud gardent leur terre et puissent cultiver pour nourrir leur famille.

L'aide alimentaire d'urgence est certes parfois nécessaire. Mais elle ne suffit pas. Il s'agit de changer les règles du jeu et, pour reprendre l'expression de Jean XXIII, de changer les «structures de péché» qui permettent l'enrichissement de quelques-uns mais provoquent la misère de beaucoup d'autres.

Ce combat présente de multiples facettes. Il s'agit de :

- soutenir les paysans du Sud dans la défense de leur terre et dans la promotion de l'agriculture paysanne,
- soutenir ceux qui luttent contre le pouvoir exorbitant des multinationales afin de limiter leur influence sur les gouvernements et le contrôle des certaines technologies
- soutenir les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les diverses autres organisations qui travaillent au changement de l'organisation de l'économie mondiale : Entraide et Fraternité et les autres ONG membres du Centre National de Coopération au Développement (CNCD-11.11.11), Via Campesina (la voie paysanne), issue de la Coordination Paysanne Européenne et ayant vu le jour à Mons en Belgique en 1993, qui compte 15 millions de petits et moyens paysans appartenant à quelque 150 organisations actives dans une bonne soixantaine de pays à travers les divers continents.

Plus concrètement, de nombreux petits gestes quotidiens peuvent être source de changements profonds :

- interpellier les femmes et hommes engagés en politique sur la question de la souveraineté alimentaire, la politique agricole commune, le programme d'aide au développement.
- consommer les fruits et légumes de saison et du pays.
- utiliser le moins possible sa voiture, gourmande d'énergie en se déplaçant à pied, à vélo ou en transports en commun.

Remettre l'image de Dieu à l'endroit

« On avait tant maquillé Dieu avec un luxe de détail, on l'avait remis aux cieux pour contrôler notre travail » (Jean Debruyne). Les textes émanant de la Bible nous permettent de remettre notre image de Dieu à l'endroit.

C'est un fil rouge dans la Bible : Dieu n'accepte pas le culte, les célébrations, les prières qui ne s'ac-

compagnent pas de geste de fraternité, de solidarité, de partage, de justice. Le Dieu que nous prions et honorons est le Dieu qui refuse que le frère soit écrasé, exploité, qui refuse qu'on s'enrichisse au détriment du petit, qui refuse qu'on s'empare des terres au détriment du faible acculé à la misère.

Oui, « on avait tant maquillé Dieu », dit un beau chant de Jean Debruyne ! « On l'avait remis aux cieux pour contrôler notre travail ». Dieu, on l'a volontiers placé au delà des nuages. On en a fait parfois un juge sévère ou un gendarme pointilleux. Sans doute aujourd'hui a-t-on heureusement redécouvert qu'il était un Dieu d'amour et de tendresse. Les textes de la Bible et les déclarations venues des différents continents, nous rappellent que Dieu est aussi un Dieu de justice. Il se passionne non seulement pour l'histoire personnelle de chacune et chacun, mais aussi pour l'histoire collective des humains. Dieu s'indigne lorsque les humains organisent le monde au profit de quelques uns, plongeant d'autres dans la misère. Il souffre avec celles et ceux dont on arrache la terre ou qui doivent s'exiler pour trouver subsistance. Il se réjouit et accompagne celles et ceux qui luttent, modestement ou dans de grands combats, pour que la terre tourne juste.

Peut-être est-il grand temps de remettre notre image de Dieu à l'endroit.

Et être chrétien ?

Les textes proposés dans les chapitres précédents nous disent et redisent que le disciple de Jésus ne peut pas ne pas déclarer : « la question des fractures sociales, des pauvretés, de la terre, cela ne me concerne pas ! ». Le superbe texte du jugement dernier est particulièrement éclairant. Jésus nous donne les critères de la réussite de la vie aux yeux de Dieu. Ces critères sont inattendus. Ce ne sont pas les prières ou les célébrations, le culte ou les sacrifices. Le critère de la réussite : la solidarité pratique et efficace avec tous les précarisés de l'existence. En venant au secours du pauvre, c'est Dieu qu'on atteint.

Certes pour le chrétien, la prière est capitale. Elle est la respiration de l'âme. Mais elle peut être éva-

sion, repli sur soi. Le critère de la qualité de notre prière, de nos eucharisties, c'est la manière dont nous sommes solidaires des pauvres. C'est là-dessus que nous serons jugés ! La question de Dieu est donc seconde, ce qui bien entendu ne veut pas dire secondaire. La question la plus importante au sujet de Dieu n'est sans doute pas : crois-tu en Dieu ou pas ? Mais en quel Dieu crois-tu ? Un Dieu au service des puissants, de la domination ? Un Dieu qui s'insurge quand le petit est écrasé ? Le Dieu révélé par Jésus est un Dieu qui certes ne rejette personne, mais veut se lier particulièrement au rejeté et qui fait sienne « la cause des pauvres ».

Jean-Paul II dit cela de manière percutante : Nous ne pouvons nous faire d'illusion : c'est à l'amour mutuel et, en particulier, à la sollicitude que nous manifesterons à ceux qui sont dans le besoin que nous serons reconnus comme de véritables disciples du Christ (cfr Jn 13,35 ; Mt 25,31-46). Tel est le critère qui prouvera l'authenticité de nos célébrations eucharistiques. »

Prière

Dieu, notre Dieu...

Souvent nous te prions en t'appelant Seigneur, Maître, Dieu tout puissant.

Pourtant, Jésus, lui, te disait : «Abba, Père», peut-être même «Papa».

Quand vous priez, dites : «Notre Père», conseilla-t-il à ses disciples.

Et aujourd'hui, nous disons : «Père, Notre Père, Notre Père qui es aux cieux...»

Mais alors, s'il est vrai que tu es Père, s'il est vrai que tu es Notre Père,

Tous les humains seraient-ils nos frères ?

Non seulement nos proches. Non seulement les catholiques, à la rigueur tous les chrétiens, Mais même le Musulman et le Bouddhiste. Et aussi l'Arabe, l'Indien, l'Africain.

S'il est vrai que Dieu est père. Notre Père,

Pedro, chassé de ses terres par de riches propriétaires, serait-il notre frère ?

Nirisao, obligé de quitter son village pour trouver en ville subsistance, serait-il notre frère ?

Et tous ceux qui, rongés par la faim, cherchent ailleurs leur survie seraient-ils nos frères ?

J'aurais préféré que Jésus dise à ses amis : « Quand

vous priez, dites : Dieu, Seigneur ou Maître ».

Certes, j'aurais eu un peu peur. J'aurais fait attention à quelques commandements à observer pour éviter son courroux. Mais je n'aurais qu'à te prier pour résoudre tous les problèmes de notre terre.

Tu es notre Père et nous sommes tous frères.

Dieu tout puissant, transforme notre cœur de pierre en cœur fraternel et solidaire.

Questions pour un partage

Quelle est mon image de Dieu ? En quoi dois-je peut-être la remettre à l'endroit ?

Ma relation à Dieu dans ma prière, dans les célébrations eucharistiques me provoque-t-elle à une solidarité universelle ?

Dans mon budget, quelle est la part « solidarité » ? Est-ce que je soutiens non seulement les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui interviennent dans l'aide d'urgence mais aussi les ONG qui soutiennent le travail et le combat des paysans du Sud et mènent une action politique pour changer les « structures de péché » ?

Comment puis-je interpeller les mandataires politiques pour les alerter sur les problèmes de l'agrobusiness et sur le soutien nécessaire à l'agriculture paysanne ?

Dans mon quotidien, qu'est-ce que je fais pour vivre dans la simplicité et la solidarité, dans le souci d'une consommation sobre respectueuse des peuples du Sud ? Quels pas puis-je faire encore ?

POUR ALLER PLUS LOIN

Produits par Entraide et Fraternité

« **Souveraineté alimentaire – document théologique** », Carême de Partage 2008.

« **Cultiver, pas mendier – Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire** », Novembre 2008.

« **Créons un climat favorable à l'agriculture paysanne-Agriculture paysanne et changements climatiques : quels enjeux ?** », Janvier 2010.

« **Terres, pauvreté et agriculture paysanne : les enjeux sont politiques** », 2010.

« **Sans terre : pas d'avenir-quels enjeux pour l'agriculture paysanne ?** », Février 2011.

« **Commerce international-Quel enjeu pour l'agriculture paysanne ?** », Mars 2012.

« **L'appât du grain-l'agrobusiness : quels enjeux pour l'agriculture paysanne ?** », Novembre 2012.

Prévue pour novembre 2013 : une publication sur les mouvements paysans.

Site : www.entraide.be ainsi que les périodiques **Volon'Terre** et **Juste Terre**.

Produits en collaboration

Entraide et Fraternité, Centre Tricontinental (CETRI) et Commission Justice et Paix de Belgique francophone, « **Pressions sur les terres-Devenir des agricultures paysannes – Points de vue du Sud** », Alternatives Sud, Ed.Syllepse, Août 2010.

EF et CETRI, « **Emprise et empreinte de l'agrobusiness** », Alternatives Sud, Ed.Syllepse, Septembre 2012.

Prévue pour décembre 2013 dans la collection « **Etat des Résistances** », une publication sur les mouvements paysans.

Sites : www.entraide.be ;
www.cetri.be ;
www.justicepaix.be

Autres apports

Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité (CIDSE) regroupant les organisations catholiques en charge des campagnes de carême dans les pays du Nord, dont Entraide et Fraternité (*)

Site : www.cidse.org

Caritas Internationalis, dont Entraide et Fraternité est membre via Caritas Belgique francophone et germanophone.

Site : www.caritasinternationalis.va

Centre National de Coopération au Développement – Opération 11.11.11, dont Entraide et Fraternité est membre. Site : www.cncd.be

Via Campesina, mouvement paysan international. Site : www.viacampesina.org

FIMARC (Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques), dont est membre l'ACRF (Action Chrétienne Rurale des Femmes). (*) Site : www.fimarc.org

Développement et Civilisations, publication éditée depuis 1972 sous divers noms par l'association Développement et Civilisations-Lebret-IRFED. Site : www.lebret-irfed.org

(*) avec siège en Belgique

